

Indice genevois des prix à la consommation : stable en juillet 1995

Calculé par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), l'indice genevois des prix à la consommation reste stable en juillet 1995 et s'établit à 103,3 points (mai 1993 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 2,1 %, contre 1,3 % l'an passé à pareille époque. Depuis le début de l'année, la hausse des prix s'établit à 1,9 %.

L'évolution des prix de ce mois est calme et peu de mouvements sont à noter.

Dans l'alimentation, boissons et tabacs, l'indice progresse de 0,2 % (en un an : + 2,4 %) en raison principalement du mouvement saisonnier des fruits (à la hausse) et des légumes (à la baisse), ainsi que de retours de prix "à la normale" après actions de promotion.

Le recul du mazout et de l'essence se répercute sur les groupes logement et énergie (en un mois : - 0,1 %; en un an : + 2,0 %) et transports et communications (en un mois : - 0,3 %; en un an : + 1,2 %). Dans ce groupe-ci, on peut aussi noter le repli des télécommunications (- 1,0 %; baisse des communications avec l'étranger).

Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100) en juillet 1995

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100,0	103,3	0,0	2,1
Alimentation, boissons et tabacs	16,3	102,6	0,2	2,4
Habillement	6,5	100,9	///	0,3
Logement et énergie	25,2	103,6	- 0,1	2,0
<i>logement</i>	22,0	103,7	///	1,3
<i>énergie</i>	3,2	102,6	- 0,9	7,4
Aménagement du logement	6,8	101,8	///	1,3
Santé	10,2	102,8	0,0	1,2
Transports et communications	11,4	102,8	- 0,3	1,2
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	8,9	101,3	///	0,7
Autres biens et services	14,7	107,2	///	5,5

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : décembre 1982 = 100 : 148,5
 septembre 1977 = 100 : 182,6
 septembre 1966 = 100 : 310,7

24 juillet 1995

Renseignements : tél. 787 67 44; répondeur automatique : tél. 787 67 67